

RÉGIONAL de TENNIS de TABLE ELITE
le Mercredi 19 mars 2025
au MANS (72)

Accueil : Salle de Tennis de Table, 51 Rue Garnier Pages, 72000 Le Mans

Horaire :

Attention une seule catégorie : Cadettes/Juniors Filles + Cadets/Juniors Garçons + Benjamines/Minimes Filles

Catégories	Pointage des Présents	Début de compétition	Fin de compétition
BF/MF - BG – MG CG/JG - CF/JF	10 H 00	10H30 précises	Vers 16h30

Responsables sur le site : Benjamin BERNARD 07 50 18 94 41

Pour le 19 mars : Envoyez un SMS avant 10h00 pour prévenir en cas de retard et/ou de joueurs absents.

Aucune confirmation d'inscription ne sera faite après 10h15.

Les poules seront faites le mardi 18 mars et ne seront donc pas modifiées sur place.

Il faut supprimer les absents sur Usport : date limite : lundi 17 mars à 13h. Après cette date, merci de signaler les forfaits par mail : ugselpd@gmail.com

☞ **Forfait non déclaré avant ce Mardi 18 mars = Amende de 10 €**

Chaque département fournira 2 personnes pour la tenue des tableaux et éventuellement aider l'organisateur + tous les profs EPS seront responsables de la surveillance des vestiaires et de la bonne tenue et nettoyage des différents espaces de la salle (hall, gradins, vestiaires...).

Nous demandons à chaque responsable départemental de veiller à cette disposition.

Loire Atlantique	CF/JF	Mayenne	BG
Maine et Loire	MG	Sarthe	CG/JG
Vendée	BF/MF		

Qualifications : Voir le livret régional 2024/2025 – pages 76 et 77 et règlement sur le site de l'UGSEL Nationale.

Les secrétariats départementaux remonteront leurs qualifiés sur Usport **en précisant obligatoirement le classement FFTT 2e phase (5 à 20) ou la mention NL (non licencié) pour le jeudi 6 mars dernier délai.**

Leurs qualifications exceptionnelles sont incluses dans leur quota (cf. page 77 du livret régional).

Recommandations et renseignements :

- Balles et raquettes ne sont pas fournies (balles de 40 mm blanches ou jaunes)
- Pour les classés FFTT, présentation **obligatoire** de la licence FFTT (classement 2^e phase)
- Prise en compte des matchs pour les points licences FFTT (coef. 0,5)
- Tenue correcte de sport exigée (maillot établissement)
- Pique-nique possible **uniquement** dans les tribunes.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

Venir au Mans Sarthe TT

En voiture ou mini-bus : Rocade sortie Heuzé/St Pavin, prendre l'avenue Heuzé en direction du Mans (passer devant Cheminées Pellerot et la pharmacie), prendre la 1ère rue à gauche (Cave à vin au coin) puis au bout à gauche.

La salle est située en cul de sac dans un quartier où les rues sont étroites. Les cars ne pourront pas accéder à la salle car ils ne pourront pas tourner sur le parking pour repartir, ils ne pourront pas accéder au parking de la salle vu l'étroitesse des rues et les angles. Il faut donc qu'ils stationnent le long de l'avenue (avenue Olivier Heuzé). La D338 est la rocade contournant Le Mans.

